

Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 99 (2001)

Heft: 5

Artikel: La situation en Suisse

Autor: Gilliez, Lucienne / Puy, Jacqueline De / Ducret, Véronique

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-951290>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

Au départ, c'était une simple femme de ménage, une femme charmante et efficace, qui m'aidait à faire les à-fonds au printemps. A force de travailler côte-à-côte, elle s'était un peu confiée; elle avait traversé bien des difficultés dans la vie:

suicide de son mari après 3 semaines de mariage, concubinage avec un homme qui, après 15 ans et trois fausses-couches avait fini par lui préférer plus jeune qu'elle, dont il avait eu deux enfants. Et puis maintenant un homme avec

lequel elle vivait, mais avec lequel elle ne s'entendait manifestement pas. Et puis soudain, après les vacances, elle n'est presque plus venue. Elle avait de sérieux problèmes de santé, certains ont même nécessité une hospitalisation... je ne me suis pas posé plus de questions. Un matin de novembre, elle a appelé une nouvelle fois pour s'excuser de ne pas pouvoir venir, elle était tombée et portait un plâtre. Ses explications étant un peu confuses, j'ai tenté de mieux comprendre. Elle a soudain fondu en larmes et m'a avoué que son compagnon la battait et la séquestrait. Aujourd'hui, elle a enfin osé déposer plainte (même si, sous la menace, elle a finalement dû la retirer), et surtout, elle a décidé de partir. Sa sœur, qui est sa seule famille, ne la comprend pas du tout, mais elle a heureusement le soutien de quelques femmes qui l'employaient et d'un couple d'amis. M^{me} X par exemple lui découpe les annonces des appartements libres et va boire un café avec elle quand son compagnon la laisse sortir; je garde chez moi les affaires qu'elle arrive à sortir au compte-goutte. Elle sait qu'elle peut, même au milieu de la nuit, venir frapper à notre porte, que son homme, aussi solide soit-il, ne me fait pas peur et rien que cela, semble-t-il, lui fait du bien. Elle a décidé de s'en sortir et nous l'aiderons de notre mieux. Même si parfois nous le faisons un peu maladroitement. Ce genre de réseau informel est précieux et prouve que la solidarité existe encore en Suisse aujourd'hui. C'est aussi une manière de lutter contre un fléau qui touche surtout les femmes et qui est inacceptable. Et vous, avez-vous souri à votre femme de ménage ce matin?



Fabienne Gogniat Loos

Violences envers les femmes dans la famille

La situation *en*

Le thème de la violence contre les femmes reste encore tabou en Suisse. C'est pour mieux connaître la situation qu'une étude a été menée par trois chercheuses dans le cadre du «Bureau genevois de l'égalité». Financée par le Fonds national de la recherche scientifique, elle avait pour objectif d'étudier les rapports de domination au sein des couples en Suisse, et plus particulièrement les violences physiques, sexuelles et psychologiques subies par les femmes. En voici les éléments principaux.

Lucienne Gillioz
Jacqueline De Puy
Véronique Ducret

LA SUISSE ne disposait jusqu'ici d'aucuns chiffres globaux sur la violence conjugale ni même d'estimations approximatives. Cette étude chiffre donc pour la toute première fois la violence domestique qui frappe les femmes en Suisse.

La recherche comprend deux volets:

- une enquête quantitative portant sur un échantillon représentatif de 1500 femmes de 20 à 60 ans, vivant en couple en Suisse et interrogées par téléphone au moyen d'un questionnaire structuré
- une enquête qualitative privilégiant le point de vue des femmes et reposant sur une trentaine d'entretiens approfondis avec des femmes victimes de violence.

La violence est envisagée comme forme extrême de discrimination à l'égard des femmes et découlant des rapports de domination entre les sexes. C'est pourquoi les résultats commencent par recenser les inégalités entre hommes et femmes dans la société suisse.

Domination masculine

A partir d'un échantillon représentatif de 1500 femmes vivant en couple, on a repéré les inégalités suivantes entre les sexes:

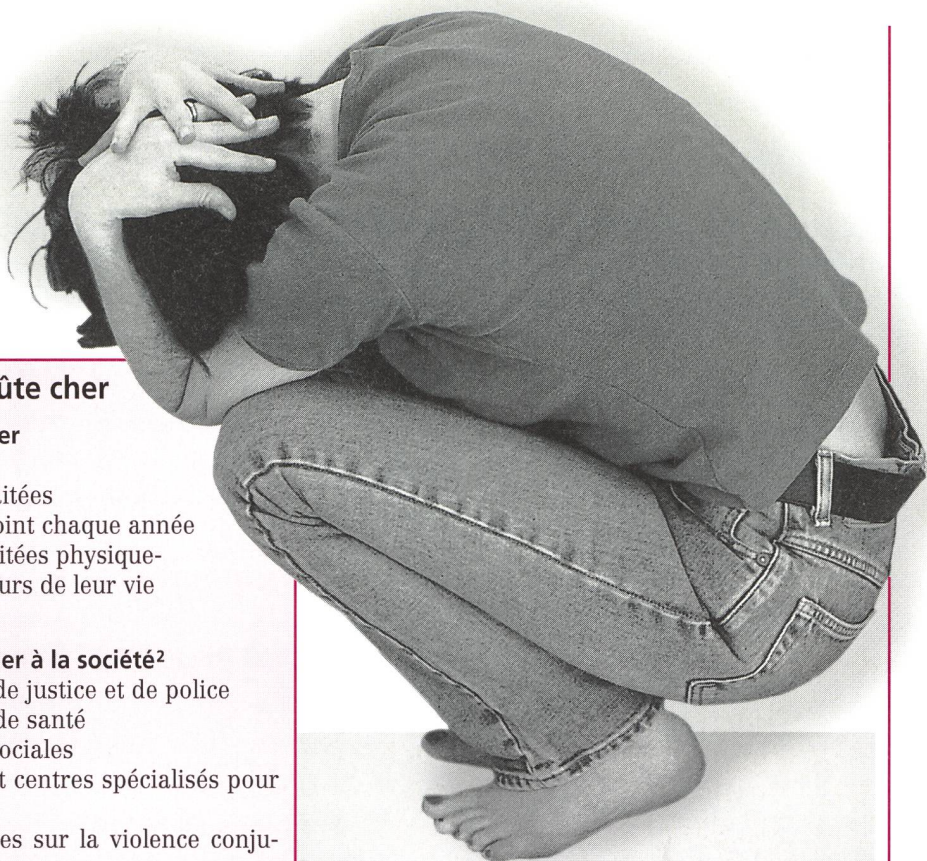
- Les femmes ont des formations professionnelles et des professions de

niveau inférieur à celles de leur conjoint. Alors que ceux-ci ont souvent fait des apprentissages ou des études, les femmes sont plus fréquemment sans formation ou avec des formations de niveau moyen. Elles se retrouvent donc plus fréquemment dans des emplois non qualifiés et beaucoup moins souvent cadres.

- La division du travail dans le couple reste basée sur un schéma traditionnel qui place la femme en position d'infériorité économique et sociale. Les couples étudiés vivent en majorité selon un modèle traditionnel de partage du travail (rémunéré et domestique).

Cette situation entraîne un accès inégal aux ressources financières. Les femmes de notre échantillon disposent d'un revenu propre moyen de 1908 francs par mois contre 6033 francs pour les hommes. L'homme reste, par conséquent, le principal pourvoyeur du ménage dans la plupart des familles de Suisse.

Les femmes étudiées continuent d'assumer la plus grande partie du travail ménager et familial, seuls 6% des couples réalisant un partage égalitaire. Que la femme travaille ou non à l'extérieur ne change pas fondamentalement les choses, puisque seuls 16% des couples où l'homme et la femme travaillent à plein temps partagent à égalité le travail domestique.



En Suisse, la violence coûte cher

En Suisse, la violence coûte cher aux femmes¹

- 100 000 femmes sont maltraitées physiquement par leur conjoint chaque année
- 300 000 femmes sont maltraitées physiquement par leur conjoint au cours de leur vie en couple

La violence conjugale coûte cher à la société²

- 186 800 000 francs de frais de justice et de police
- 133 500 000 francs en frais de santé
- 80 400 000 francs en aides sociales
- 8 900 000 francs en foyers et centres spécialisés pour femmes violentées
- 150 000 francs en recherches sur la violence conjugales.

⇒ 409 750 000 francs = coût annuel total de la violence conjugale en Suisse.

¹ Lucienne Gilloz, 1997

² A. Godenzi + C. Yodanis, «Erster Bericht zu den ökonomischen Kosten der Gewalt gegen Frauen», Université de Fribourg, 1998.

La violence n'est pas rare

Au cours de sa vie, plus d'une femme sur 5 est touchée par la violence physique et/ou sexuelle dans le cadre d'une relation de couple. Plus précisément, 12,6% des femmes ont subi de la violence physique, soit près d'une sur 8, et 11,6% de la violence sexuelle, soit environ une sur 9. Quant aux violences psychologiques, 40,3% des personnes interrogées en ont subi.

En limitant l'observation aux 12 mois précédant l'enquête, on constate que 6,1% des femmes ont enduré de la violence physique et/ou sexuelle et 26,2% de la violence psychologique. Parmi les femmes qui se sont séparées au cours des 12 derniers mois, la proportion de femmes violentées physiquement durant cette période se monte à 20%. Sur les 84 femmes attaquées physiquement, 20 ont eu des blessures et 7 ont été blessées à plusieurs reprises.

La majorité des femmes agressées signalent plus d'une agression (physique ou psychologique). Plusieurs raisons donnent à penser que les chiffres

indiqués sous-estiment la réalité des violences en Suisse:

- Le thème de la violence contre les femmes reste tabou en Suisse. Or, on sait que moins un phénomène est reconnu socialement, plus il est difficile d'en parler pour les personnes concernées et plus il demeure invisible.
- L'étude ne tient compte que des femmes vivant actuellement en couple ou récemment séparées. Elle exclut toutes les autres femmes, notamment celles qui sont séparées ou divorcées depuis plus d'un an, parmi lesquelles les victimes de violence risquent d'être surreprésentées.
- Parmi les femmes qui ont refusé de prendre part à l'enquête, il y a de fortes chances que les femmes violentées soient également surreprésentées.
- Il est possible que certaines femmes interrogées aient caché des violences subies à cause de la proximité du mari pendant l'entretien.

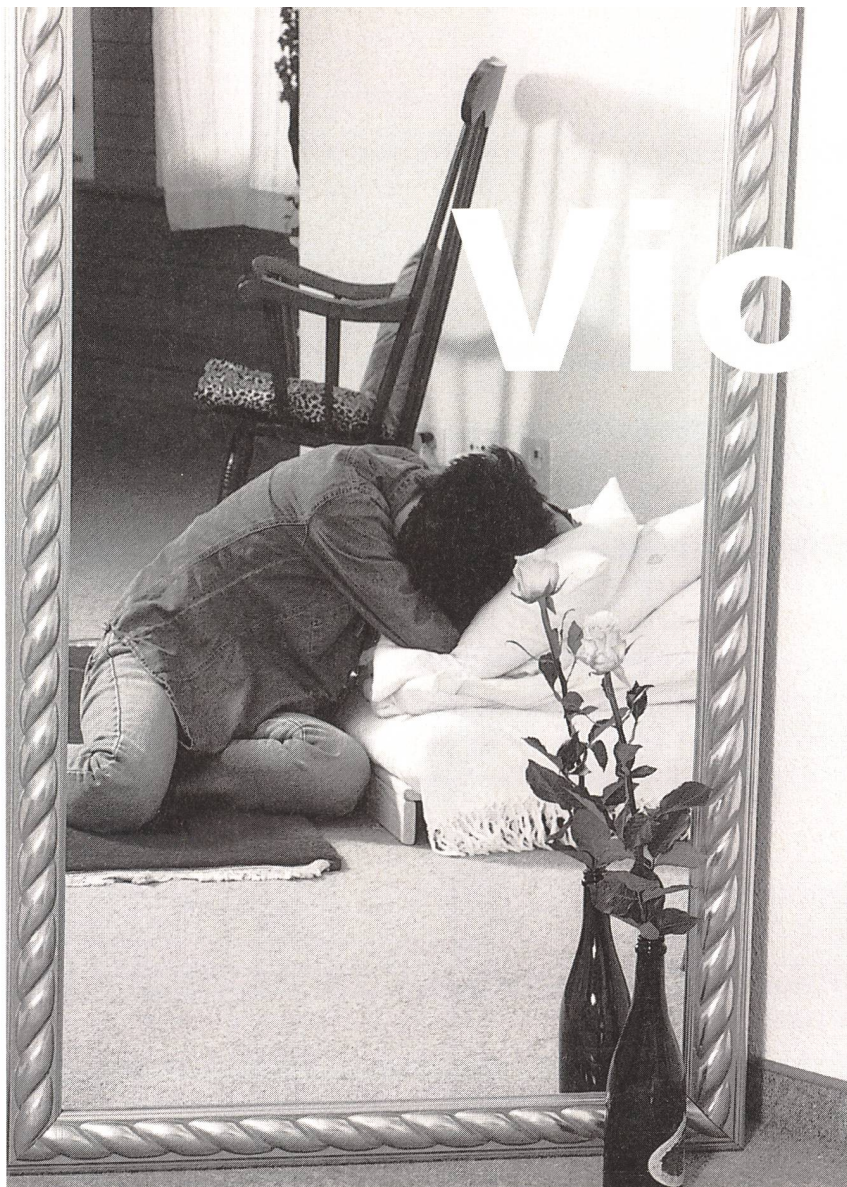
D'autres données issues de notre enquête corroborent l'ampleur de la vio-

lence dans la société suisse. Un grand nombre de femmes connaissent dans leur entourage des femmes frappées par leur mari. Plus d'une sur 5, sur les 1500 femmes interrogées, dit avoir parmi ses connaissances au moins une femme frappée actuellement par son mari ou son ami. Plus d'une personne sur 2 connaît au moins une femme qui a été frappée au cours de sa vie par son partenaire.

Typologie des femmes violentées

En fonction du type, de la gravité et de la fréquence des violences subies au cours des 12 mois précédant l'enquête, une typologie des femmes violentées pendant cette période a été établie. Elle fait ressortir 4 groupes:

1. *Les femmes brutalisées (32 cas)* ont subi au moins un acte grave (battre, étrangler, utiliser une arme, etc.) ou des actes relativement moins graves (pousser, empoigner, gifler, etc.) mais répétés (4 actes et plus). Presque toutes ces femmes ont connu parallèlement des violences psychologiques.
2. *Les femmes agressées (48 cas)* ont vécu des violences physiques, mais moins graves que les précédentes et moins fréquentes (1 à 3 actes au cours des 12 mois précédant l'enquête). Dans environ $\frac{3}{4}$ des cas, elles



Photos: Susanna Hufschmid

subissent aussi des violences psychologiques.

3. *Les femmes violées (12 cas)*. Quatre d'entre elles ont aussi subi la violence physique et 9 la violence psychologique.

4. *Les femmes offensées (318 cas)* n'ont pas vécu de violences physiques ou sexuelles, mais des agressions psychologiques. Deux sous-groupes ressortent: les femmes victimes de violences répétées (4 actes et plus au cours de l'année précédant l'enquête) qui sont au nombre de 152 et, d'autre part, les femmes victimes de violences peu fréquentes (N = 166) qui ont subi entre 1 et 3 actes au cours des 12 mois précédant l'étude.

L'enquête qualitative a permis d'explorer plus en finesse les violences psychologiques qui n'ont été retenues que sous la forme de violences verbales (insultes, injures) ou comportementales (ex: briser un objet) dans l'enquête quantitative. Des formes plus subtiles de violences ont ainsi été mises en évidence, par exemple le dénigrement, dont la

forme la plus courante peut se résumer par la formule «Tu n'es bonne à rien», ou l'humiliation qui consiste à mépriser et rabaisser la femme, notamment devant des tiers.

Les 30 témoignages recueillis ont permis d'illustrer ces violences. Certaines femmes ont souligné que la violence psychologique peut faire plus mal encore que les coups. Il faut donc se garder de la considérer comme une forme mineure de violence.

La violence traverse les clivages sociaux

La violence ne se cantonne pas, comme on l'a longtemps supposé, à certains milieux sociaux ou certaines catégories de la population. On ne trouve pas de différences importantes dans les taux de femmes violentées, qu'il s'agisse de femmes jeunes ou de personnes d'âge mûr, de Suissesses ou d'étrangères, de citadines ou de femmes vivant à la campagne, de cadres ou d'employées non qualifiées.

La violence est associée à des caractéristiques familiales

Au niveau micro-social ou familial, un des facteurs les plus corrélés à la violence est le pouvoir de l'homme dans les interactions du couple, appelé dominance. La dominance peut être définie comme un ensemble de stratégies visant ou ayant pour conséquence de placer la femme en situation d'infériorité. Ainsi 79% des maris ayant infligé des violences à leur femme présentent un indice de dominance moyen à fort. Cette dimension de la dynamique relationnelle du couple est un facteur important de violence.

Les résultats donnent à penser que, dans un certain nombre de cas c'est dans leur famille d'origine, en voyant leur père frapper leur mère, que l'homme, et dans une moindre mesure la femme, ont appris que la violence est un moyen «normal» de résoudre les conflits. D'autres facteurs se sont également révélés associés à la violence: mauvaise communication dans le couple; système familial peu ouvert sur l'extérieur; consommation d'alcool du mari (l'alcool n'est pas à l'origine de la violence mais l'accompagne dans un certain nombre de cas).

L'analyse qualitative a permis d'appréhender de manière plus complète le contexte familial de la violence et de mettre en évidence les multiples facettes des rapports de domination dans les couples où l'homme est violent. Il est apparu clairement, à l'écoute des femmes, que les violences constituent une stratégie de domination parmi bien d'autres. Celles-ci se déploient:

- dans la sphère économique où les femmes subissent des privations (peu ou pas d'argent donné pour le ménage) et des brimades (reproches sur leurs achats, etc.),
- dans la sphère domestique: la grande majorité des femmes ne reçoivent aucune aide de leur conjoint et leur travail n'est pas explicitement reconnu,
- dans le contrôle qui s'exerce sur elles et qui touche à différents aspects de leur vie (relations sociales, sorties, activités, etc.),
- dans les décisions concernant la vie quotidienne.



Types de violence contre une femme:

Violence physique:

- jeter un objet sur elle
- la pousser, l'empoigner ou la bousculer
- la gifler
- lui donner un coup de pied, de poing, la mordre
- la frapper avec un objet ou essayer de la frapper avec un objet
- la battre
- l'étrangler
- la menacer avec un couteau ou une arme à feu
- se servir d'un couteau ou tirer un coup de feu

Violence sexuelle

- Utiliser la force physique ou la menace pour l'obliger à avoir des relations sexuelles

Violence psychologique:

- l'insulter ou l'injurier
- jeter, casser, écraser un objet, donner un coup de pied dans un objet
- menacer de frapper ou de jeter un objet sur elle
- la séquestrer
- l'empêcher de rentrer à la maison



Ainsi référée au contexte familial dans lequel elle prend place, la violence apparaît sous son vrai jour: non pas simplement perte de contrôle ou explosion subite, mais tentative de l'homme pour dominer la femme, la contrôler et la plier à sa volonté.

Les violences ont des conséquences sur la santé des femmes

- Le bien-être et le goût de vivre des femmes victimes de violences physiques ou sexuelles ou de violences psychologiques répétées sont inférieurs à ceux des autres femmes. Elles se disent beaucoup plus souvent fatiguées, tristes et anxieuses.
- Ces femmes font état d'une santé moins bonne que les autres femmes. Les femmes subissant des violences physiques ou sexuelles consomment environ deux fois plus souvent des calmants ou tranquillisants (30% des cas), de somnifères (14% des cas) et d'anti-dépresseurs (11% des cas) que les femmes qui ne subissent pas de violence.
- La perception qu'elles ont d'elles-mêmes et plus précisément le sentiment de maîtrise de leur vie et l'estime de soi sont entamés.

Les femmes violentées ne sont pas passives

L'enquête qualitative révèle toute une gamme de stratégies mises en œuvre par

les femmes violentées pour réagir à la violence potentielle ou déclarée de leur mari:

- les stratégies de repli: les femmes adoptent un profil bas pour éviter les conflits et échapper à la violence,
- les stratégies de contournement: les femmes recourent à des moyens détournés (mensonges, omissions) pour sauvegarder une part d'autonomie et éviter des conflits,
- les stratégies de résistance: les femmes s'affirment et imposent des limites à l'agression,
- les stratégies de rupture: la rupture est un processus long et difficile. Plusieurs tentatives sont souvent nécessaires avant que les femmes n'arrivent à quitter définitivement leur conjoint.

Sur les 30 femmes violentées, étudiées dans l'enquête qualitative, 16 ont quitté leur conjoint.

Recours fréquent au réseau informel d'aide

Le réseau d'aide informel (parent-e-s, ami-e-s, connaissances, etc.) est souvent sollicité puisque $\frac{2}{3}$ des femmes se sont confiées à une ou plusieurs personnes proches et disent, pour la plupart, avoir été aidées sur le plan moral ou pratique. L'éclairage différent proposé par l'enquête qualitative montre que l'entourage n'est pas toujours adéquat dans ses réactions envers les femmes violentées. Les réponses de l'entourage peuvent être regroupées en 3 grandes catégories:

- le déni ou la banalisation du problème,
- l'encouragement au maintien du lien conjugal et à la soumission,
- l'incitation à la rupture et au refus de la violence a l'avantage d'encourager les femmes à condamner la violence et à envisager une séparation. Mais elle peut aussi se révéler problématique quand l'entourage fait pression et ne respecte pas le rythme d'évolution de la femme.

Seule une minorité de femmes (11,7%) ayant subi des violences physiques, sexuelles ou psychologiques ont fait appel à une aide professionnelle (psychologues, psychiatres et médecins; avocat-e-s, conseiller-ère-s conjugaux, pasteurs, curés ainsi que services sociaux). Les instances de contrôle social (police, justice) ne sont que peu utilisées.

Les témoignages issus des entretiens en profondeur montrent que les femmes n'ont, le plus souvent, pas trouvé l'aide et l'appui qu'elles escomptaient des services et instances d'aide et de contrôle social. Pire, dans un certain nombre de cas, elles subissent une victimisation secondaire. Il ressort clairement de leur témoignage que le phénomène de la violence conjugale, et en particulier leurs souffrances, leurs hésitations et leurs difficultés à se séparer du conjoint violent, ne sont pas comprises par les professionnel-le-s qui gardent souvent des préjugés sexistes à leur égard. En revanche, l'aide apportée par les foyers spécialisés dans l'hébergement des femmes violentées a dans l'ensemble été très appréciée.